

# Index des personnages cités

## François de Bassompierre (1579-1646)

Ce maréchal de France a le « malheur » d'épouser secrètement une fille d'Henri de Guise, ce qui provoque sa disgrâce à la cour de Louis XIII. Il est arrêté en 1631, après la journée des Dupes, pour complot, alors qu'il est totalement innocent, et n'en sort que douze ans plus tard. Il y écrit ses *Mémoires ou Journal de ma vie*. Il y tombe amoureux d'une belle femme de vingt ans sa cadette, madame de Gravelle. Mais sa santé se détériore en prison et il meurt trois ans après sa libération.

## Pierre Augustin Caron de Beaumarchais (1732-1799)

Écrivain emblématique des Lumières il a connu la prison de For-l'Évêque quelques mois, en 1773, après une altercation pour une femme, mais jamais la Bastille. Ce grand spécialiste des mémoires judiciaires décide en 1787 de se faire construire une somptueuse maison en face de la Bastille, qui se trouverait aujourd'hui à l'angle des boulevards Richard-Lenoir et Beaumarchais. Il pénètre dans la Bastille avec des hommes en armes et récupère des registres d'archives le 15 juillet 1789. Il est chargé au mois d'août 1789 de surveiller la démolition de cette prison royale.

## Jean Albert d'Archambaud, abbé de Bucquoy (vers 1650-1740)

Convaincu d'espionnage, d'impiété et de faux saunage, ce noble est enfermé à la Bastille de 1706 à 1709 après une première évasion du For-l'Évêque. Le 4 mai 1709, à l'aide d'une perruque et d'une veste réversibles mais surtout de ses draps, il s'en échappe en descendant dans les fossés de la prison. On écrit alors que la Bastille perdit « sa virginité ». L'abbé de Bucquoy est la figure du noble tombé en disgrâce démontrant l'intolérance du régime absolutiste de Louis XIV. Il ne saura pas tirer de réels bénéfices de ces exploits à la différence d'un Casanova ou de Latude, même s'il participe à la construction du mythe de la Bastille noire avec la publication de ses Mémoires, *Événements des plus rares ou l'histoire de Sr abbé comte de Bucquoy* en 1719. Le frontispice de cet ouvrage désigne pour la première fois la Bastille comme l'enfer des vivants.

## Damiens (1715-1757)

Domestique chez différents conseillers du Parlement de Paris parmi les plus virulents contre le roi, cet exalté tente d'assassiner avec un petit couteau le roi Louis XV le 5 janvier 1757. Le roi, protégé du froid par plusieurs épaisseurs de vêtements, est à peine blessé. Mais on craint une conspiration. Damiens est arrêté et torturé. Louis XV lui pardonne cependant, voulant éviter un procès, mais le Parlement de Paris est requis et Damiens est poursuivi pour « parricide ». Il séjourne peu de temps à la Bastille. Condamné, il est le dernier écartelé en France. Son supplice, le 28 mars 1757 en place de Grève, encore plus cruel que celui de Ravaillac, dura des heures et provoqua l'effroi de la foule amassée. La monarchie en est sortie peu grandie.

## Nicolas Fouquet (1615-1680)

Cet homme brillant, surintendant des finances, a eu l'audace de se construire un château à la dernière mode et d'y entretenir une cour de brillants artistes, entraînant la jalousie et la colère d'un jeune roi voulant établir son pouvoir personnel. Il est arrêté sur ordre de Colbert en 1661. Les trois ans de procès pour fraudes aboutissent à la confiscation de ses biens et au bannissement du royaume, bannissement qui est commué en prison à vie. Aucune faveur ni indulgence ne lui seront accordées en prison. Il reste 41 mois à la Bastille et meurt à la forteresse de Pignerol dans les Alpes le 3 avril 1680. Il est enterré à l'église de la Visitation Sainte-Marie, rue Saint-Antoine, à quelques mètres de la Bastille...

## Jean Henri Masers de Latude (1725-1805)

Ce petit escroc de province passe trente-cinq ans de sa vie en prison entre 24 et 59 ans. Il se retrouve à la Bastille en mai 1749 pour avoir dénoncé un faux complot contre M<sup>me</sup> de Pompadour, imaginant en tirer quelques avantages. Il s'évade de nombreuses fois mais son manque de discrétion le remet constamment en prison. Ses évasions lui valent des séjours successifs dans les redoutables cachots de la Bastille. Son évasion de la célèbre forteresse en 1756 est la plus spectaculaire du XVIII<sup>e</sup> siècle : il fabrique secrètement une échelle de linge et de bois pendant dix-huit mois (elle est toujours visible aujourd'hui au musée Carnavalet); sa sortie par la cheminée de sa cellule est périlleuse tout comme sa descente le long des murs de la Bastille jusqu'à l'eau glacée des fossés; il lui faut alors percer la muraille extérieure pendant des heures pour enfin se sauver avec son compagnon de cellule. Libéré en 1784, il devient le héros des salons parisiens (il est même reçu par l'ambassadeur américain Jefferson). Il obtient ainsi très rapidement le statut de martyr de l'injustice. La réécriture de ses Mémoires avec l'aide de l'avocat Thiery donne une autre dimension à son récit qui devient un appel à voir se réaliser la réforme des prisons sous l'influence de Beccaria. La Révolution lui accorde un statut héroïque, son évasion se posant alors comme prophétique et symbolique du mouvement révolutionnaire, et il obtient en 1793 des dommages et intérêts par les héritiers de M<sup>me</sup> de Pompadour.

## Simon Nicolas Linguet (1736-1794)

Cet avocat et publiciste anti-philosophe, anti-janséniste, anti-libéral publie depuis l'Angleterre puis des Pays-Bas ses *Annales civiles, politiques et littéraires*, véritable plaidoyer contre les idées nouvelles. Attiré par la gloire, il se rend à Paris où il est embastillé de 1780 à 1782 pour ses écrits polémiques. Libéré, il écrit ses Mémoires qui lui confèrent un certain crédit littéraire, mais surtout révèlent son attachement à la monarchie. Il est rappelé par Louis XVI, ce qui lui vaut la guillotine en 1794.

## Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (1721-1794)

Ce juriste devient directeur de la librairie en 1750 et est donc à ce titre responsable de la censure. Pour autant, il est le grand protecteur

des Encyclopédistes. Il doit s'exiler en province au moment de la réforme des Parlements. De retour à la cour après la mort de Louis XV, il tente en vain de nombreuses réformes, dont la suppression des lettres de cachet. Avocat du roi Louis XVI lors de son procès, il devient suspect et meurt guillotiné en 1794.

## Jean-François Marmontel (1723-1799)

Philosophe des Lumières, encyclopédiste et proche de Voltaire, il est embastillé onze jours en 1759 pour avoir lu en public dans un salon littéraire une satire contre un pair de France.

## Le Masque de fer

Un prisonnier meurt subitement à la Bastille le 19 novembre 1703 au terme d'une longue captivité. Nul ne connaît son véritable nom, ni le motif de son incarcération. Mais tous connaissent son masque de fer. Il devient alors le grand mystère de la Bastille. Est-ce Fouquet ? Ou le frère jumeau de Louis XIV, voire le véritable héritier du trône ? Ou bien alors un frère naturel aux ressemblances troublantes avec le roi ? L'ouvrage de Voltaire sur le règne de Louis XIV est déterminant dans la constitution de ce mythe, repris par Alexandre Dumas. En fait, on peut penser, comme l'historien Michelet, que ce mystère restera à jamais insoluble.

## Honoré Gabriel Riqueti, comte de Mirabeau (1749-1791)

Écrivain et homme politique, emblématique des premiers temps de la Révolution, il a connu plusieurs fois la prison : il est enfermé au château de Vincennes de 1777 à 1780, après la publication de son *Essai sur le despotisme*, même si les raisons de son emprisonnement sont bien éloignées de son engagement critique (rapt et adultère). Il y écrit alors un pamphlet très célèbre contre l'arbitraire de la justice d'Ancien Régime, *Des lettres de cachet et des prisons d'État*. Il retourne en prison à Vincennes en 1782, sur demande de son père, pour le soustraire à ses créanciers. Élu député du tiers état, il devient le grand orateur de l'Assemblée nationale. Il participe aussi à la démolition de la Bastille. Il meurt subitement en avril 1791.

## Pierre François Palloy (1755-1835)

Cet entrepreneur se fait admettre parmi les vainqueurs de la Bastille, alors même qu'il n'aurait pas participé aux événements de juillet 1789. On lui confie cependant dès le 15 juillet les travaux de démolition de la Bastille, un chantier de 700 ouvriers. La forteresse est totalement abattue en novembre 1789. Il se jette dans la politique symbolique de la Révolution et produit des souvenirs, maquettes, des bustes de Mirabeau ou de Rousseau... dans des pierres et des matériaux de la Bastille (il se fait aussi construire à Sceaux sa maison en pierres de la Bastille), qu'il envoie dans toute la France et à l'étranger. Il fait alors fortune.

## Constantin de Renneville (1677-1723)

Cet homme est embastillé de 1702 à 1713 pour protestantisme et « intelligence » avec des États étrangers. Exilé à Londres après sa libération, il décrit ses souffrances dans *L'Inquisition française ou l'histoire de la Bastille*, modèle des pamphlets contre la Bastille.

### **Donatien Alphonse François, comte de Sade, dit le « divin marquis » (1740-1814)**

Pour ses comportements sexuels déviants, Sade aurait dû être condamné à mort s'il avait été jugé par un tribunal ordinaire. Le roi le fait retenir en prison par lettre de cachet, à la demande de sa propre famille, pour le soustraire à la justice ordinaire, afin qu'on « oublie » ses frasques. Sade se retrouve d'abord enfermé de 1777 à 1783 au château de Vincennes puis à la Bastille pendant cinq ans et demi. À la Bastille, dans la tour de la Liberté, il est de ces prisonniers privilégiés, tapissant sa chambre à son goût, buvant de son vin préféré de Provence, recevant des visites et surtout ayant la liberté d'écrire. Ses perversions se seront bientôt plus que littéraires. Mais il ne s'assagit pas pour autant. Au début du mois

de juillet 1789, il crie tellement fort au travers des barreaux de sa chambre que le gouverneur décide en toute hâte de le transférer, quelques jours donc avant la libération des prisonniers de la Bastille. Libéré en 1790, il ne cesse de faire peur aux différents régimes en place. Les révolutionnaires le relèguent en 1794 dans un hospice alors qu'il est condamné à la guillotine. En 1801, pour éviter de le juger, Napoléon le fait enfermer à vie comme fou, à l'asile de Charenton, où il meurt en 1814. Il a passé vingt-sept ans de sa vie en prison. Ses œuvres restent censurées jusqu'en 1960.

### **François Marie Arouet, dit Voltaire (1694-1778)**

Ce philosophe des Lumières sut au mieux utiliser à son profit la peur de la Bastille.

Il y séjourne onze mois en 1717 pour avoir écrit une pièce parlant de la relation incestueuse du Régent avec sa fille et quinze jours en 1726 (il voulait venger son honneur suite à une altercation à la Comédie-Française). Lors de son premier séjour en prison, il prend le nom de Voltaire. Il y poursuit aussi la rédaction de *La Henriade* et crée le terme « embastillé ». Libéré, il n'aura par la suite de cesse de participer à la légende noire de la Bastille et de s'engager contre la justice arbitraire de son temps (affaires Calas, chevalier de La Barre...). La veille de sa translation au Panthéon en 1791, son sarcophage est exposé sur les dernières ruines de la Bastille avec l'inscription : « À cette place, où le despotisme l'enchaîne, Voltaire reçoit les hommages d'un peuple libre. »

## Glossaire

### **Affaire des Poisons**

C'est la grande affaire judiciaire du règne de Louis XIV qui déstabilise la monarchie, car de nombreuses personnes de la cour y sont impliquées, et qui signe d'ailleurs la disgrâce de M<sup>me</sup> de Montespan auprès du roi. Une juridiction particulière, la Chambre ardente, est même organisée pour rendre la justice dans un climat hystérique de chasse aux sorcières et aux empoisonneuses. On y découvre le goût des messes noires au sein de la cour elle-même et surtout les superstitions encore très fortes dans ce royaume pourtant très chrétien. Tout commence avec la marquise de Brinvilliers qui a administré de la « poudre de succession » à son père, à ses deux frères pour capter leur héritage et épouser son amant. Elle est décapitée en place de Grève en 1676. Trente-six autres accusés seront condamnés à mort dans cette affaire, vingt-trois seront bannis et cinq condamnés aux galères. M<sup>me</sup> de Montespan ne sera jamais mentionnée dans les enquêtes, sur ordre du roi, mais n'aura plus jamais à ses yeux sa grâce d'antan. Cette affaire se conclut par l'édit du 30 août 1682 réglementant la fabrication et la vente de poisons.

### **Affaire du Collier de la reine**

C'est le grand scandale du règne de Louis XVI qui renforça paradoxalement le discrédit de « madame Dégât », la reine Marie-Antoinette. Ce n'est au départ qu'une simple escroquerie qui aurait pu ne pas atteindre la monarchie. Mais cette affaire touche un des grands personnages de la cour, le cardinal de Rohan, grand aumônier de France et membre de l'Académie française, qui escomptait la faveur de la reine Marie-Antoinette en l'aidant à acheter un collier de diamants hors de prix. Il est en fait trompé et berné par les instigateurs de cette affaire, le « comte » et la « comtesse » de La Motte qui vont jusqu'à organiser une rencontre nocturne dans un bosquet du château de Versailles entre le cardinal et une fausse Marie-Antoinette. Tout est révélé alors que le bijoutier réclame à la reine le paiement du collier en août 1785. Le cardinal est embastillé, la comtesse est arrêtée et le comte s'enfuit. Mais le roi fait

une erreur : il accepte un procès public devant le Parlement. La comtesse de La Motte est condamnée à la prison à perpétuité à la Salpêtrière (d'où elle réussira à s'évader), mais le cardinal est acquitté, même si la reine obtient son exil en province. Finalement, au vu des libelles écrits lors de cette affaire, c'est avant tout Marie-Antoinette, pourtant totalement étrangère à l'affaire, qui connut le discrédit. L'hostilité de l'opinion publique se renforça même contre elle après l'affaire.

### **Convulsionnaires ou mouvement convulsionnaire**

C'est un mouvement religieux, né dans le contexte de la répression du jansénisme au xviii<sup>e</sup> siècle, réalisant la rencontre entre un christianisme exigeant et les superstitions du peuple parisien mais condamné par l'Église. Le mouvement convulsionnaire commence véritablement avec des miracles et des guérisons spontanées se produisant après des mouvements convulsifs, sur la tombe d'un simple diacre janséniste appelant, mort en 1727, François de Pâris, au cimetière de Saint-Médard à Paris. La police mais aussi le haut clergé parisien dénoncent immédiatement une imposture et, en janvier 1732, le roi fait fermer le cimetière. Le mouvement continue clandestinement, dans des lieux privés, mais les convulsions changent alors de signification : les séances convulsionnaires deviennent des mises en scène de la persécution, les assistants agressant physiquement la personne en convulsion (souvent des femmes) pour la détendre. Les « secours » deviennent, au cours du temps et de la marginalisation du mouvement, de plus en plus violents, allant jusqu'à la crucifixion. Le mouvement disparaît progressivement au xix<sup>e</sup> siècle.

### **Faux saunage**

Contrebande de sel échappant à la gabelle.

### **Jansénisme**

Le terme « jansénisme » est au moment de son apparition en 1641 un terme péjoratif. Ce mouvement religieux s'appuie sur un texte

fondateur, *Augustinus*, écrit par l'évêque Jansen en 1640, posant une réflexion théologique critique sur l'organisation de l'Église catholique, sur la place du clergé dans la société... et ainsi devient aussi une réflexion politique. Il s'amplifie avec la publication en 1671 de *l'Abrégé de la morale de l'Évangile* et en 1692 des 101 propositions des *Réflexions morales*, écrits par l'oratorien Quesnel. Ces textes font polémique, approuvés par certains évêques, interdits par d'autres. Finalement, le mouvement est condamné par le pape Clément XI en 1713 par la bulle *Unigenitus*. Le 1<sup>er</sup> mars 1717, quatre évêques publient un appel pour l'organisation d'un concile contre la bulle pontificale et fondent le parti des « appelants ». La Sorbonne, les universités de Reims, de Nantes et bientôt des laïcs rejoignent le mouvement. Arrêtés, emprisonnés en nombre, les appelants se soumettent progressivement après la mort en 1728 de l'évêque janséniste de Chalons Louis Antoine de Noailles. La controverse janséniste s'éteint alors progressivement.

### **Libelle**

Pour l'Ancien Régime, désigne « un livre, un écrit, une chanson, soit imprimé, soit manuscrit, répandu dans le public dans le but d'attaquer l'honneur et la réputation de quelqu'un ». Le libelle disparaît en partie lors de l'apparition des journaux.

### **Nouvelliste**

Professionnel ou curieux intéressé par l'actualité et recherchant les nouvelles, parfois grâce à des réseaux d'informations organisés. Les nouvellistes « à la main » les compilent dans des résumés écrits, envoyés ensuite à des abonnés.

### **Pistole**

Les cellules à la pistole sont des cellules bénéficiant d'un « certain » confort, mais les prisonniers doivent payer la « pistole », une sorte de « loyer », pour les obtenir. Les geôliers, n'ayant souvent aucun revenu propre à leur activité, se servent ainsi de la pistole pour se payer.